EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL**

AR Prefecture

épartement du PUY DE DOME

063-256300997-20220621-379_2022-DE Reçu le 05/07/202**SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juin, à 18 heures 45 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

22

		Date de convocation: 14 juin 202
Membr	es	
		Étaient présents: Messieurs Guy
Titulaires		BARNERIAS, Serge DURAND,
En	12	BONNOT Marc
exercice		
7.	10	Mesdames Patricia CHATAING,
Présents	10	Etaiont abaouta . Candrina DEDI
Suppléants		Etaient absents : Sandrine PERI
En	12	Excusés: Mr Chonier remplacé p
exercice	12	
exercice		<u>Procurations</u> :
Présents	1	
		Secrétaire de séance : Monsieur
Votants		
Eau	11	Objet de la délibération : Affect
Collectif	11	avril 2022)
Autonome	6	<u>-</u>
Toro lore	0	Le Comité d'administration, réun
Exclus	0	

y PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, ARMENGAUD Norbert,

, Yvette DA SILVA,

par son suppléant Mr DURAND

BARNERIAS Thomas

tation des résultats (annule et remplace la délibération du 12

ni sous la présidence de M. PRADELLE Guy, Président,

- Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs eau potable, assainissement autonome et assainissement collectif de l'exercice 2021, ce jour,

- Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2021
- Constatant que les comptes administratifs font apparaître :
 - un excédent de fonctionnement de 125 257.76 €, pour le budget général eau potable,
 - un excédent de fonctionnement de 76 393.36 €, pour le budget annexe assainissement collectif,
 - un déficit de fonctionnement de 30 033.86 €, pour le budget annexe assainissement autonome,

Après en avoir délibéré: Décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

A/BUDGET GENERAL EAU POTABLE:

A) Excédent de fonctionnement au 31/12/2021 :	125 257.76 €	
- exécution du virement à la section d'investissement (Cpt 1068)	0€	
- affectation complémentaire en réserves		
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	125 257.76 €	
B) Déficit au		
- déficit à reporter		

E	B/ BUD	AR Prefecture	
1	A) Excéd	ent de fonctionnement au 31/12/2021: DE	76 393.36 €
-	exécut	on du virement à la section d'investissement (cpt 10	58) 0
-	affecta	tion complémentaire en réserves	
-	affecta	tion à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur	76 393.36 €
E	3) Défici	t au	
-	déficit	à reporter	

C/ BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AUTONOME

A) Déficit de fonctionnement au 31/12/2021 :	30 033.86 €	
- affectation complémentaire en réserves		
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		
B) Déficit au		
- déficit à reporter	. 30 033.86 €	

Le comité délibère et approuve les comptes de gestions préparés par le Receveur, et présenté par Monsieur le Président, en tous points semblables aux comptes administratifs précédemment adoptés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 21 juin 2022
Le Président,
Guy PRADELLE

